



INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Fondé par René Cassin (1969)



Frais d'inscription de 130 euros, (160 euros avec le déjeuner)

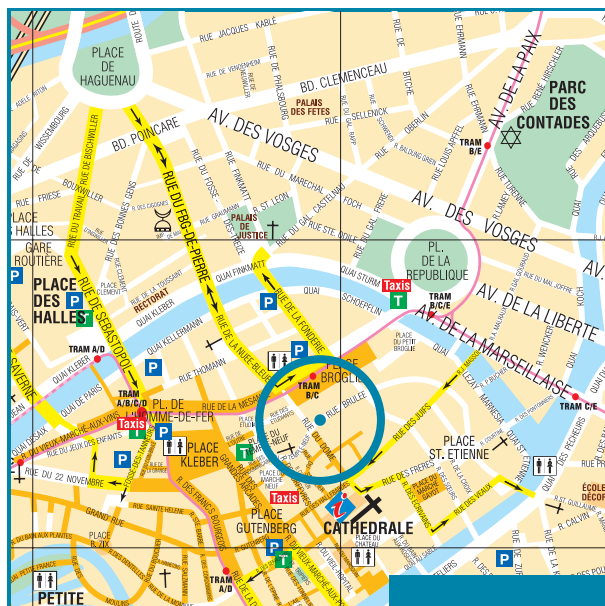
Inscription en ligne avant le 9 avril 2013 - www.iidh.org

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

Amphithéâtre de l'E.R.A.G.E - 4 Rue Brûlée, 67000 Strasbourg

Ligne de Tram B ou C - Arrêt : Place Broglie

Coordonnées GPS : Lat / N 48° 35' 3.2712" - Lon / E 7° 45' 1.4508"



LA REPRÉSENTATION DES REQUÉRANTS DEVANT LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Strasbourg, 12 avril 2013

Amphithéâtre de l'E.R.A.G.E - 4 Rue Brûlée, 67000 Strasbourg

2, Allée René Cassin - F - 67000 Strasbourg
Tél. : +33 (0)3 88 45 84 45 - Fax : +33 (0)3 88 45 84 50
Site internet / Website: <http://www.iidh.org>
Courriel / Email: administration@iidh.org

Français

JOURNÉE DE FORMATION

LA REPRÉSENTATION DES REQUÉRANTS DEVANT LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

PROGRAMME

Matin

9h30 – 10h00 : **Allocution de bienvenue**

Armand Marx, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Strasbourg

Sébastien Touzé, Professeur à l'Université de Strasbourg,

Secrétaire général de l'Institut international des droits de l'homme

Présidence de la matinée :

Jean-Paul Costa, Président de l'Institut international des droits de l'homme, ancien
Président de la Cour européenne des droits de l'homme

10h00 – 10h45 : **L'opportunité de la saisine de la Cour européenne des
droits de l'homme en question**

Caroline Mecary, Avocate au Barreau de Paris

10h45 – 11h00 : *Pause-café*

11h00 – 12h00 : **Les aspects pratiques de l'introduction de la requête
devant la Cour européenne des droits de l'homme**

La procédure des mesures provisoires : pratiques, état et évolutions

Yannick Lécuyer, Maître de conférences à l'Université d'Angers

L'assistance judiciaire dans le cadre de la procédure devant la Cour
européenne des droits de l'homme

Fatos Araci, Greffière adjointe de section, Greffe de la Cour européenne des droits
de l'homme

12h00 – 13h00 : **Discussion**

13h00 – 14h30 : **Déjeuner**

Après-Midi

Présidence de l'après-midi :

Vincent Berger, Ancien juriste de la Cour européenne des
droits de l'homme, Professeur au Collège d'Europe

14h30 – 16h00 : **La procédure devant la Cour européenne des
droits de l'homme**

L'examen de la recevabilité de la requête en pratique

Pascal Dourneau-Josette, Chef de division juridique, Greffe de la
Cour européenne des droits de l'homme

L'examen au fond, les particularismes de la procédure
européenne

Paul Mahoney, Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

L'exécution de l'arrêt en pratique

Elisabeth Lambert Abdelgawad, Directrice de recherche au CNRS

16h00 – 16h15 : *Pause-café*

16h15 – 17h15 : **La question de la spécialisation des conseils
- approche comparée**

La pratique devant les juridictions pénales internationales

Philippe Currat, Avocat, Secrétaire général du Barreau pénal
international

Le point de vue européen, vers un barreau dédié ?

Laurent Pettiti, Avocat au Barreau de Paris

17h00 – 18h00 : **Discussion**

Conclusions générales :

Laurent Hincker, Avocat au Barreau de Strasbourg

